

**ІНСТРУКТИВНО-МЕТОДИЧНІ МАТЕРІАЛИ  
ДО ПРАКТИЧНИХ ЗАНЯТЬ З КУРСУ  
«ІСТОРІЯ ФРАНЦУЗЬКОЇ МОВИ»**

## Documents historiques : étude diachronique et exemples d'analyses étymologiques

### PROTO-FRANÇAIS (LINGUA ROMANA RUSTICA)

#### Les Serments de Strasbourg (*Sacramenta Argentariae*) (842)

##### Commentaire

Les Serments de Strasbourg, datant du 14 février 842, signent l'alliance militaire entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, contre leur frère aîné, Lothaire I<sup>er</sup>. Ils sont tous trois les fils de Louis le Pieux, fils de Charlemagne.

Ce document a une portée philologique, car c'est le premier texte entièrement rédigé en langue vernaculaire parmi ceux qui nous sont parvenus. Ainsi, il constitue, comme dit Claude Hagège, « l'acte de naissance de la langue française ».

Initialement il avait été rédigé par Nithard, mais il nous a été transmis dans le manuscrit postérieur de plus de 100 ans qui appartient maintenant à la BNP.

##### Texte des Serments

1 « Pro Deo amur et pro christian poblo 2 et nostro commun salvament,  
3 dist di en avant 4in quant Deus savir et podir me dunat,  
5 si salvarai eo cist meon fradre Karlo, 6 et in adiudha et in cadhuna cosa,  
7 si cum om per dreit son fradra salvar dist, 8 in o quid il mi altresì fazet;  
9 et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai,  
10 qui meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit. »

##### Traduction en français contemporain

Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien et notre salut commun,  
à partir d'aujourd'hui, autant que Dieu me donnera savoir et pouvoir,  
je secourrai ce mien frère Charles par mon aide et en toute chose,  
comme on doit secourir son frère, selon l'équité, à condition qu'il fasse de même pour  
moi, et je ne tiendrai jamais avec Lothaire aucun plaid  
qui, de ma volonté, puisse être dommageable à mon frère Charles

##### Phonétique / orthographe

*L'écriture est phonétique : toutes les lettres dans les mots se prononcent*

1. Les lettres **U** et **I** servent à marquer respectivement **O** et **E (ei)**

**U-O** *P.ex.* : *amur, dunat, cum, Ludher, returnar, nun*

**I-E** *P.ex.* : *dift, quid, int, prindrai, sit, mi*;    **I-ei** *P.ex.* : *savir, podir*

Mais **U** peut marquer aussi le son [w]: *P.ex.* : *saluament, saluarai, uol* ;

**I** peut marquer la consonne [j] : *P.ex.* : *aiudha*

Et même se refléter dans l'écriture (dans la deuxième partie des Serments) :

*P.ex.* : *jo [jo]*

2. La notation **dh** devant la voyelle donne le son interdental [ð]

*P.ex.* : *aiudha, cadhuna, Ludher*. Mais : le **d** simple devant la consonne [d]

3. Les voyelles finales tombent :

*amur* - du latin *amore* ; *christian* - du latin *christianu* ;

*saluament* - du latin *salvamento*

Mais dans les mots *poblo, nostro, damno, fradra* la voyelle se maintient après les groupes **bl, tr, dr**, etc.

Les lettres **o** et **a** à la fin du mot alternent avec **e** sourd. Se prononcent plutôt comme

[E] *P.ex.* : *fradre – fradra, Karlo – Karle*

Mais par tradition on écrit **a** au lieu de **e** dans les mots:

*cosa, aiudha, cadhuna, dunat, salvar*

4. Le son [k] est noté par :

**ch** (*christian*), **qu** (*quant, qui*), **k** (*Karlo, Karle*), **c** (*cosa, contra*)

Mais la lettre **C** se lit comme [K] : *cadhuna* et comme [ts] : *cist*

5. La sonorisation des consonnes intervocaliques : *podir* → du latin *potere*

Comme toutes les consonnes se prononçaient dans les mots du roman le nombre de syllabes fermées (qui se terminent par une consonne) est plus grand qu'en FM.

*P.ex.* : *salvar [sal-var]* 2 syllabes fermées ; en FM : *sauver [so-ve]* 2 ouvertes

### **Conclusion :**

L'évolution phonétique du roman et de l'AF vers le FM consiste à faire disparaître une consonne après la voyelle dans les syllabes et augmenter ainsi le nombre des voyelles prononcées dans les mots français. Cela distingue le français des langues germaniques (l'allemand et l'anglais) !

### Particularités morphologiques

3 déclinaisons au lieu de 5 au latin classique ; 2 genres (masculin et féminin) au lieu de 3 (masculin, féminin et neutre) ; 2 cas : cas sujet et cas régime (ou cas complément) au lieu 5+1 (*nominativus, gen., dat., acus., abl. et vocativus*)

- Nom. Masculin Singulier :

**Le cas sujet – flexion S cas régime - sans S : Deo**

- Demonstratifs

*Ist* de *isti* (latin) : *d'ist di en avant* ;

*Cist* (forme renforcée de *ist/ ce+ist*) : *cist meon fradre*

- Possessifs

*Meon* de *meum* (latin) : *cist meon fradre, meon uol* ; *Son* de *suum* (latin) : *son fradra*

- Pronoms personnels

*Eo* de *ego* (latin) : *si saluarai eo, Il* de *ille* (démonstratif latin)

*Me, mi* de *me* (accusatif latin) : *Deussavir et podir me donat, il mi altresifazet*

- Indefinis

*Om* du latin *homo* – en FM *on* : *sicum om per dreit son fradra saluar dift*

*Cadhuna* de *kata* (grec)+*unus* (latin) Un par un : *in cadhuna cosa*

- Relatifs

*Qui* du latin *qui* : *qui meon uo l*

*In o quid* du latin *in hoc quod* (en cela que) : *in o quid il mi altresifazet*

- Verbe

*Formes d'origine latine*

*Dunat* du latin classique donat ; *Dift* du latin classique debet ; *Fazet* du latin classique faciat ; *Sit* du latin classique sit ; *Savir* du latin classique sápere

*Podir* du latin classique passé transformé en potère (latin vulgaire)

*Formes d'origine romane*

Création du futur simple différent du latin de l'infinitif et des formes du présent du verbe avoir:

*Saluerai* - à saluer j'ai = j'ai à saluer (le sens de *je dois saluer*)

*Prindrai* – à prendre j'ai = j'ai à prendre (le sens de *je dois prendre*)

Particularités lexicologiques

Mots simples d'origine latine : di : jour (lat. diem), plaid : toute actin juridique (lat. placitum : convention), nunquam : jamais (lat. nunquam) ou transformés : aiudha : aide (du verbe lat. adiutare), salvament : salut ( de l'adj.lat ; cl. salvus + ment)

Formations composées : cadhuna : chacune (bas lat. cata (du grec kata) + una), altresi : aussi (lat. alter + sic), dist di en avant : dorénavant (de +ist :ce + di : jour + in + avant), meon vol :selon ma volonté, mot à mot : mon vouloir

### Ordre des mots

Proposition subordonnée. Le sujet en 1ère position (avant le nom):

Sujet-Complément du verbe-Formes nominales (participe, infinitif)-Verbe

*P.ex.: Si cum om per dreit son fradra saluar dift*

Place du possessif et démonstratif : devant le nom.

*P.ex.: meon fradre, meon vol, son fradra ; Mais en latin: filimi ou mifili*

Place de l'adjectif : l'antéposition fréquente :

*P.ex.: commun saluament*

Mais en latin *salus communis*

### Traits dialectaux

Selon B. Serquiglini, on trouve des traits des formes de langue d'oc : *sagrament, poblo, sendra, ab* et des formes de langue d'oïl : *savir, podir, fazet, cosa, sit*.

Il y a une autre hypothèse : les origines dialectales – poitevines et lyonnaises – c'est-à-dire la zone d'interférence oc / oïl. Mais il est probable que c'esr dû à la volonté des clers d'unifier l'idiome roman en une *scripta commune*.

### Exemple d'analyse

*Pro Deo amur et pro christian poblo*

Pro – préposition, du lat.cl. *pro*, → lat. pop. *por* → AF *pour* → FC **pour**

Deo–subst., masc., sing., cas régime ; du lat.cl. *deus* (acc. *deum*) → roman *deu* (*deo*) → *deus* → *diex* → *dieux* → *dieu* (XVI-XVIIs) → FC **dieu**

Amur – subst., masc., sing., cas régime , du lat. amor, amoris, accusatif amorem → amore → amor → FC **amour**

Et – conjonction, [t] ne se lisait pas en AF, du latin *et*, FC **et**

Christian – adj. masc. sing., cas régime , de provenance grecque, lat. classique *christianus* → acc. christianum → christian → chrestien → FC **chrétien**

Poblo – subst., masc., sing., cas régime, du lat. cl. populus, acc. populum → populu → popolo → poblo → poeble → FC **peuple**

### Activités d'entraînement.

1. *Trouvez dans la phrase proposée les cas de la diphtongaison en proto-français et expliquez-la:*

ne jo ne neuls cui eo returnar int pois

2. *Analysez les formations composées dans le texte des « Serments de Strasbourg » :*

cadhuna, altresi, dist di en avant , meon vol

3. *Soulignez les adjectifs possessifs dans le fragment ci-dessous des « Serments de Strasbourg » et analysez leur place par rapport aux noms :*

Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament,

dist di en avant [...]

si salvarai eo cist meon fradre Karlo [...]

si cum om per dreit son fradra salvar dist

4. *Sur l'exemple du texte présenté ci-dessus, faites l'analyse étymologique du fragment de Serment de Strasbourg suivant :*

Si Lodhuvigs sacrament que son fradre Karlo

jurat conservat, et Karlus meos sendra

de suo part *non* lostanit

5. *Commentez l'ordre des mots dans ce fragment.*

## La Cantilène de Sainte-Eulalie (date d'environ 880 ou 881)

### Commentaire

La Cantilène ( Séquence ) de Sainte-Eulalie– le tout premier témoignage littéraire en langue d'oïl, ou romane. Elle a été interprétée sous la forme d'un chant choral. La Cantilène raconte comment une chrétienne, la jeune fille de 13 ans Eulalie de Merida refuse de renier sa foi. Elle a été martyrisée en 304, sous le règne de l'empereur romain Maximien. Elle a été découverte en 1837 dans un manuscrit qui contient d'autres chants en latin. La langue de ce texte est le francien pratiqué dans le nord du domaine gallo-roman avec des traits de picard, wallon et champenois.

### Extraît du poème

Buóna pulcélla fut Éulaliá                      Bél avret còrs bellezour animá.  
Vóldrent la véintre li Déo inimí              Vóldrent la fáire diáule servír.

### Traduction en français contemporain

Eulalie fut une bonne pucelle    Elle avait un beau corps, l'âme encore plus belle  
Les ennemis de Dieu voulurent la vaincre    Ils voulurent lui faire servir le Diable

### Traits picards

Le mot diaule (diable) serait picard; cose et kose car seul le picard et le normand ont aujourd'hui gardé cette prononciation (francien - « tchose »).

### Prononciation

Pronotiation		Graphème	
[ts] [tʃ]	devant <i>e, i</i> : si le texte est en francien si le texte est en picard	c	pulcella, cels, celle, ciel
[k] [tʃ]	devant <i>o</i> : si le texte est en picard si le texte est en francien	c, k	dans le mot : cose, kose
[k]	devant <i>o</i> pour les autres mots :	c	corps, conselliers
[k]	devant consonne ou voyelle :	k	eskoltet, Krist
[k]	devant consonne :	ch	Christus, chrestien
[k]	devant <i>e</i> :	qu	qu'elle, onque, nonque

--	--	--	--

### Particularités phonétiques

certaines voyelles ont diphtongué (latin *bona* > roman *buona* : « bonne », latin *toti* > roman *tuit*);

certaines voyelles finales du latin sont maintenant caduques (utilisation de *e* ou *a* pour rendre [ə]): *pulcella*- « pucelle», *cose*- «chose», *arde*- «arde (brûle)», etc

### Particularités morphologiques

- utilise les articles : *li* *inimi* –masc.pl.cas sujet ( les ennemis), *lo* nom – masc. sing ; ( le nom); *les* *mals* *conselliers* (les mauvais conseillers) – masc.pl.cas régime

- le premier conditionnel de l'histoire de la langue française : *sostendriet* (soutiendrait), mode inconnu du latin

- pronoms personnels : sujet : *elle* non eskoltet, COD : voldrent *la* veintre Les relations déterminant-déterminé : *li Deo inimi, le Deo menestier*

### Exemple d'analyse

*Buóna pulcélla fut Éulaliá*

*Buona* – adj. fém. sing., cas régime, du lat. *bona*, AF – *buona, buena*, MF – *bona*, FC – **bonne**

*Pulcélla* – subst. fém. sing., cas régime, du bas latin *puelcella*, diminutif de *puella*, FC – **pucelle**

*Fut* – verbe, passé simple, 3 pers. du sing., du lat. classique *esse* (latin vulgaire *essère*) au perfect passé (*fu*), FC – **fut**

*Eulalia* – nom propre, subst. fém. sing., cas sujet, FC – **Eulalie**

*Bel* – adj. masc. sing. cas régime, du latin cl. *bellus*, → lat. pop. *bellitas* → MF *bellot* → FC – **beau**

*Avret* – verbe, subjonctif imparfait, 3 pers. du sing du lat. *habēre* au conjunctivus imparfait (*haberet*) concession FC – imparfait de l'indicatif **avait**

*Cors* – subst. masc. sing., cas régime du lat. classique *corpus*, MF – *corps*, FC – **corps**

*Bellezour* – adj. fém. sing., comparatif, du latin *bellus, bella*, FC – **plus belle**

Anima – subst. fém. sing., cas régime, du lat. *anima* → AF *aneme* → *anme* → *ame* → FC – **âme**

### Activités d'entraînement.

1. *Trouvez dans cette phrase en proto-français le nom et dites quelles sont ses catégories:*

Elle non eskoltet les mals conselliers

2. *Sur l'exemple du texte présenté ci-dessus, faites l'analyse étymologique du fragment de la Cantilène suivant :*

Qued avuis et de nos Christus mercit

Post la mort, et a lui nos laist venir

Par souue clementia

3. *Commentez les formes morphologiques d'origine romane dans ce fragment.*

## **ANCIEN FRANÇAIS**

### **La chanson de Roland (vers 1080 )**

La *Chanson de Roland* est un poème épique et une chanson de geste du XI<sup>e</sup> siècle attribuée parfois sans certitude à Turol (le manuscrit le plus complet des 9 existants date du début du XII<sup>e</sup> siècle). Elle a été écrite sous l'influence d'une croisade contre les Maures (les Sarrasins d'Espagne). Ce texte a été traduit par Joseph Bédier le plus célèbre des traducteurs, qui a publié la traduction en 1906.

La chanson raconte, en l'amplifiant et le dramatisant, un épisode des guerres menées par Charlemagne contre les Sarrasins : la désastreuse bataille qui se serait déroulée à Roncevaux et la victoire des Français.

### Extrait de la chanson

Li reis Marsilie esteît en Sarraguce.                    Alez en est en un verger suz l'umbre.

Sur un perrun de marbre bloi se culchet ;    Environ lui plus de vint milie humes.

### Traduction en français contemporain

Le roi Marsile est à Saragosse.                    Il s'en est allé dans un verger, sous l'ombre.

Sur un perron de marbre bleu il se couche ;

autour de lui, il y a plus de vingt mille hommes.

### Prononciation / Orthographe

L'orthographe de l'ancien français était créée par des jongleurs. Les poèmes étaient destinés à être chantés et racontés c'est pourquoi dans les chansons de geste l'orthographe phonétique était dominante. On écrivait comme si cela se prononçait.

La tendance de rapprocher l'écriture de la prononciation est évidente:

[vint] - vingt      [set] - sept    [piet] - pied      [povre] - pauvre

*La chanson de Roland*

La diphtongue «ai» s'écrivait comme ai/ei/e. Par exemple: graisle/gresle, repairet/repeiret, aimet/eimet.

### Particularités morphologiques

Les articles se développent activement.

- Article défini :

le cas sujet – sing (li), pl (li); le cas régime – sing (le), pl (les).

Les notions abstraites étaient sans article indéfini.

*Nes poet garde que **mals** ne l'i ataignet .*

Mais s'il y avait une précision («mals» comme une défaite de l'Espagne, désolation par Charlemagne) on écrivait l'article: *Ne nus aiuns **les** mals ne **les** suffraites*

C'était possible d'interposer près du nom abstrait le pronom possessif avec l'article:

***La sue mort** l'i vait mult angoissant **Li soens orgoiz** le devreit ben cunfundre )*

Les noms des villes *Franceis*, *Franc* et les noms comme *paien*, *chrestiens*, *angele* étaient considérés comme abstraits et s'utilisaient sans article au pluriel.

*Francs e paiens, as les vus ajustez .*

*Que li Franceis (en référence à Ganelon) amastes a ferir.*

- Article contracté:

*sing: del (de+le); al (a+le); el/enl (en+le);*

*pl : des (de+les) ; as (a+les) ; es (en+les).*

*préposition «en» au sens de «dans».*

- Article indéfini :

*le cas sujet – sing (uns), le cas régime – sing (un), au féminin (une) pour tout.*

*Ma bone espee que ai ceint **al** costet. Gesir adenz, **a la** tere sun vis.*

Nom :

- Le nombre: la terminaison –s indiquait le nombre seulement pour le féminin.

(*Li*) *chevaliers* (le cas sujet, sing.)

(*Li*) *chevalier* (le cas sujet, pl.)

(*Le*) *chevalier* (le cas régime, sing.)

(*les*) *chevaliers* (le cas régime, pl.)

*La terre* – sing.

*Les terres* – pl.

- Le genre: comme dans le français contemporain l'article au pluriel était le même pour le masculin (au cas régime) et le féminin.

### Verbe

Terminaisons:

- Présent de l'Indicatif -s -s -t -ons -ez -ent : *Sur un perrun de marbre bloi se culchet*

- Imparfait eie/eies/eit / ions/iez/ei-ent : *Li reis Marsilie esteît en Sarraguce.*

On rencontre très rarement ce temps jusqu'au 12<sup>ème</sup> siècle

- Participe présent : *port-anz* (sujet, m.) *port-ant* (régime, m.f.)

- Participe passé : *port-ez* (sujet, m.) *port-et* (régime, m.) *port-ée* (régime, f.)

*Alez en est en un verger suz l'umbre*

- Formation des *adverbes* en *-ment*.

l'ablatif latin *mente* (du nom féminin *mens*, esprit). Dans le très ancien français, le mot *mente* a pris la signification de *manière*.

P.ex : *Li quens Rollant gentement se cumbat*

### Ordre des mots

Dans l'AF (le déterminé est avant le déterminant), en latin (le déterminant – le déterminé).

P. ex.: *filius patrem amat*)

L. Foulet donne 6 variantes différentes d'ordre des mots dans une proposition simple.

1. Sujet – verbe – complément

2. Sujet– complément– verbe

3. complément - sujet– verbe

4. verbe- sujet– complément

5. verbe– complément- sujet

6. complément– verbe- sujet

Dans 42% de cas dans « La chanson de Roland » le verbe est placé à la fin.

*Mult grant damage li estapareüt :*

*Morz sunt Franceis, tuz les i adperdut.*

### Exemple d'analyse

*Carles li Reis, nostre emperere*

Carles – nom propre d'origine germanique, subst. masc. sing., cas sujet. *Carolus* →

*Carles* → FC **Charles**

Li – art. déf., masc. sing., cas sujet, du lat. cl. *ille (illa, illud)*. → lat. pop. *illi* → AF li  
→ FC **le**

Reis – subst. masc. sing., cas sujet, du lat. cl. *rex-regis* → acc. *regem* → *rege* → AF  
*rei* (g intervocal change en i) → FC **roi**

Emperere – subst. masc. sing., cas sujet, du lat. cl. *imperator*, -ris → acc. *imperatorem*  
→ AF *imperedre (imperere)* → *emperedor* → *empereor* → FC **empereur**

### Activités d'entraînement

1. *Soulignez tous les articles contenus dans le fragment de la « Chanson de Roland » et analysez-les morphologiquement (genre, nombre, cas, détermination)*

La noit demurent tresque vint al jur cler

Li empereres est par matin levet

Ne nus aiuns les mals ne les suffraites

2. *Trouvez dans les extraits de la « Chanson de Roland » les formes différentes des participes passés :*

sujet, m. sing.:

régime, m. sing.:

régime, pl.:

Li empereres est par matin levet,

Messe e matines ad li reis escultet.

Desuz un pin en est li reis alez

Mur ne citet n'i est remés a fraindre

## **Roman de la rose (1230 - 1235, 1275 - 1280)**

Le Roman de la Rose est une œuvre poétique de 22 000 vers octosyllabiques sous la forme d'un rêve allégorique. Il a été écrit en deux temps: Guillaume de Lorris écrivit la première partie (4 058 vers), puis l'ouvrage fut repris et complété par Jean de Meung (17 722 vers). Le poème décrit les multiples épreuves que le chevalier doit affronter dans sa quête d'un bouton de rose au cœur d'un jardin clos, les obstacles nouveaux qui s'élèvent devant lui au fur et à mesure de son avancée vers l'objet de ses désirs. Cette quête est une allégorie représentant l'amour courtois au Moyen-Âge.

### Extrait du roman en vers

Ja pour nommer villaine chose                      Ne doit ta bouche estre desclose  
Je ne tiens pas a courtoys l'homme                Qui orde chose et laide nomme.

### Traduction en français contemporain

Deja pour nommer les vilaines choses            Ta bouche ne doit pas être déclose  
Je ne tiens pas pour l'homme courtois            (Celui)Qui nomme les choses laides

### Commentaire

Qu'il n'y ait pas d'œuvre littéraire française du Moyen Âge plus importante que le Roman de la Rose, peu le nieraient : nulle n'a été plus recopiée, débattue et traduite à l'époque médiévale ; nulle n'a été plus étudiée et commentée par les spécialistes de l'histoire littéraire française depuis la constitution de cette discipline au XIX<sup>e</sup> siècle.

### Orthographe / Phonétique

L'orthographe est plus phonétique qu'idéographique, mais on trouve déjà une influence latinisante : *desclose* (le *-s* du préfixe *des* ne se prononçait probablement pas), *villaine* (apparition du *ll* étymologique) et *courtoys* (*y* devant la voyelle ). La prononciation était encore phonétique. Les affriqués [ts ] : *chose* , [dʒ ] : *ja*

### Particularités lexicologiques

L'utilisation de la forme composée pour *des+close*. Le verbe *clore* était très courant en ancien et moyen français, mais il a cédé depuis beaucoup de terrain à *fermer*. Le préfix négatif *des-* pour donner un sens contraire a été remplacé par *é-* plus tard. Le verbe actuel *éclore* a le premier sens de « sortir de l'oeuf » pour certains animaux et s'utilise par extention du sens pour signifier « s'ouvrir ».

Le mot *villain* qui avait le sens de « désagréable, laid, avare » était d'origine féodale. C'est le nom que les nobles donnaient aux habitants des villes pour montrer le dédain pour leur grossièreté et manque de noblesse.

### Particularités morphologiques

Les verbes du présent et l'infinifit ont des formes actuelles : *doit, je ne tiens pas, nomme, nommer*

Deux particules négatives sont présentes: ne...pas : *Je ne tiens pas*

### Ordre des mots

- Le verbe en deuxième position (influence germanique) repoussant le sujet en arrière : *Ne doit ta bouche estre desclose*

- ou à la fin de la phrase (influence latine) mettant le complément avant le verbe.

- Déterminant + déterminé (adjectif + nom) : *courtoys l'homme, orde chose, (complément + verbe) : qui orde chose et laide nomme*

### Exemple d'analyse du roman en vers

*Ja pour nommer villaine chose*

Ja – adv : maintenant , composé de *dès + jà* du lat. *jam* : maintenant → AF ja → FC

**déjà**

Pour – prép. du latin *prō* → FC **pour**.

Nommer – verbe à l'infin., dérivé de nom. latin *nomen* (« nom »). On trouve une racine identique en grec ancien ὄνομα, ónoma (« nom ») → FC **nommer**

Villaine – adj. fém. sing, cas régime, du latin tardif *villanus* (« habitant du domaine rural ») → AF vilaine → FC **vilaine**

Chose – subst. fém. sing, cas régime, du lat. *causa* → FC **chose**

*Ne doit ta bouche estre desclose*

Ne – particule nég. du lat non → FC **ne**

Doit – verbe, 3 pers. du sing, prés. de l'indic., du latin *dēbēre*, → AF *deveir*, → FC **devoir - doit**.

Ta – adj. poss. fém. cas sujet, du lat. *tua* → FC **ta**

Bouche – subst. fém. sing, cas sujet, du latin cl . *bŭcca* : « joue », et « bouche » en latin familier, → AF *buce* → *boche* → FC **bouche**

Estre – verbe à l’infinitif, du latin vulgaire *essere*, forme remaniée par analogie du latin classique *esse*, → AF *estre* → FC **être**

Desclose – part. passé du verbe latin *des* + *claudere* (« fermer, clore »). → FC **écloso**

### Activités d’entraînement

1. Analysez les formes verbales dans ces phrases en AF:

tot est mudez, perdude at sa color ; Ot li rois Artus cort tenue

2. Sur l’exemple des textes présentés ci-dessus, faites l’analyse étymologique du fragment suivant de la « *La vie de Saint Alexis* » (1040—1050):

Bons fut li secles al tens ancïenor, quer fait i ert e justise et amor,  
si ert credance, dont or n'i at nul prot

3. Commentez les deux types du futur dans ce fragment de « *Erec et Enid* » Chrétien de Troyes (XII<sup>e</sup>): Des or comancerai l'estoire      Qui toz jorz mes iert an memoire

## **MOYEN FRANÇAIS : LA RENAISSANCE (XVI<sup>e</sup> siècle)**

### **François Rabelais « Gargantua »**

«Gargantua et Pantagruel» est un roman satirique en 5 livres, composé par Rabelais : Pantagruel, Gargantua, Tiers livre, Quart Livre, le Cinquième Livre

#### Extrait du roman

Sus la fin de la quinte année, Grandgousier, retournant de la défaite des Ganarriens, visita son filz Gargantua. Là fut resjouy comme un tel pere pouvoit estre voyant un sien tel enfant. Et, le baisant et accollant, l'interrogeoyt de petitz propos pueriles en diverses sortes. Et beut d'autant avecques luy et ses gouvernantes...

#### Traduction en français contemporain

Sur la fin de la quinte année Grandgousier retournant de la défaite des Canarriens visita son fils Gargantua. Là fut réjoui, comme un tel père pouvait être voyant son enfant. Et **en** le baisant et accolant l'interrogeait de petits propos puérides en diverses sortes. Et but d'autant avec lui et ses gouvernantes...

Commentaire (proposé par M. Perret). Orthographe

- La ponctuation, l'apostrophe et certains accents commencent à se généraliser (*année*). C'est à peu près à l'époque de la parution de *Gargantua* que l'on commence à utiliser l'accent pour distinguer *a* et *à, la* et *là* (ortographe typiquement idéographique).
- Le *e* devant voyelle est une graphie archaïque qui ne se prononçait plus (*beut*).
- Le *z* qui notait le son [tz] est aussi une graphie archaïque (*petitz* et *filz*), que le Moyen Âge écrivait *petiz* et *fiz*: on maintient le *z* final, marque de pluriel ou pas, et on rajoute la consonne étymologique.
- Le digraphe *ou* existe pour rendre le son [u]; s'il n'est pas présent dans *povoit*, c'est parce que les puristes tiennent à maintenir une prononciation[o] qui serait conforme à l'étymologie.
- On remarquera la présence de nombreuses consonnes non prononcées (*defaicté, nect*), et l'emploi du *y* après voyelle (*luy, interrogeoyt*). Le choix de la graphie la plus compliquée est toujours privilégié (*avecques*).

#### Particularités morphologiques

- La disparition des cas : les formes du masculin se sont alignées sur la cas régime (qui prédominait), le féminin ayant déjà les formes actuelles ( sing. sans –s, pluriel avec – s )
- Les imparfaits sont toujours en – oit (et même – oyt) prononcés [e].
- Des formes de passé simple comme *beut*.
- Les formes du participe présent et du gérondif se confondent: retournant de la *defaicté*, voyant un sien enfant (participe)  
MAIS le *baisant* et *accollant*, l'*interrogeoyt* (gérondif)

#### Particularités lexicologiques

F. Rabelais a joué un rôle prépondérant dans l'enrichissement du vocabulaire français de la Renaissance par la création des néologismes, par les emprunts des dialectes et autres langues, par l'adaptation des mots savants latins et grecs, par l'argot.

Dans « *Gargantua* » on trouve :

- les néologismes formés par les suffixes : - teur : *lecteur, precepteur, empereur, porteur, calumniateur, piocheur, tamiseur, brimbaleur, taboureur, beveur, joueur, transporteur*, - age : *houstage, heritage, partage, potage, tesmoignage* ; - ance, -ence : *assurance, naissance, abondance, resjouissance, usance, signifiante, essence, apparence, contenance* ;
- les emprunts des dialectes *omelette, marpand, fricandeau, profiterole, sabouler, sabot, affiert, bren, toutaresmetys* ; de l'espagnol et du portugais: *satin, moresque, alezan* ; de l'italien:  *Brusque, perle, galerie, banquet, escrime, masque, panache, piston, cabinet, escort, paragon* ;
- l'adaptation des mots savants latins et grecs du domaine des sciences humaines : *épithète, euphonie, gérondif, hiatus, hypothèse, iambe, tentative, homonymie*, la médecine : *apathie, parasite, articulation*, maths : *parallèle, catégorie*

Dans l'extrait analysé on peut noter l'emploi du verbe simple *visiter* avec un complément humain (*visita son filz Gargantua*) alors que nous n'employons plus qu'avec des lieux; le français moderne utilise dans cet emploi la forme composée *rendre visite*. Mais, à l'inverse, il y a ailleurs une prédilection pour les formes composées (sans article) comme *faire demande* ou *donner ordre*.

A la limite du lexique et de la syntaxe, on peut noter l'emploi comme préposition de *sus*, qui était adverbe au Moyen Age. L'adjectif ordinal *quinte* est remplacé par *cinquième*.

*Sien* comme simple équivalent du possessif *son* utilisé avec l'article indéfini.

#### Ordre des mots

Dans l'ensemble, la syntaxe est très «latinisante», elle marque un retour aux structures du latin écrit, ce qui rend la langue très différente de l'ancien français. L'ordre des mots est différent de l'ancien français (verbe généralement en seconde position) et du latin (verbe en finale).

Quand le sujet est exprimé, c'est toujours l'ordre sujet + verbe + complément d'objet qui se rencontre, il n'y a plus d'inversion du sujet : *Grandgousier visita son filz Gargantua*.

Mais on constate la non-expression du sujet anaphorique, car ce serait le pronom il qui n'existait pas en latin.

*Là fut resjouy comme un tel pere pouvoit estre....L'interrogeoyt de petitz propos*

A l'imitation de la syntaxe latine, le XVI<sup>e</sup> siècle a une prédilection pour l'utilisation des formes en –ant, en fonction de gérondif, c'est-à-dire de circonstanciels.

*voyant un sien tel enfant, le baisant et accollant, l'interrogeoyt*

### Activités d'entraînement

1. *Commentez le retour aux structures du latin écrit dans la syntaxe («latinisante») dans les phrases suivantes du « Gargantua » de F. Rabelais :*

*Là fut resjouy comme un tel pere pouvoit estre....*

*L'interrogeoyt de petitz propos*

2. *Quel principe règne dans l'orthographe française de la Renaissance ? Soulignez les cas marquants et commentez-les.*

*Ponocrates le toléra, considérant que Nature ne endure mutations soudaines sans grande violence. Pour doncques mieulx son œuvre commencer, supplia un sçavant medicin de celluy temps*

3. *Sur l'exemple des textes présentés ci-dessus, faites l'analyse étymologique du frangment suivant de « A Cassandre » de P. Ronsard:*

*Mignonne, allons voir si la rose*

*Qui ce matin avoit desclose*

## **FRANÇAIS CLASSIQUE (XVII<sup>e</sup> siècle)**

### **Jean de La Fontaine «Le Lion et le rat»**

*Le Lion et le Rat* est la onzième fable du livre II de Jean de La Fontaine situé dans le premier recueil des Fables de La Fontaine, édité pour la première fois en 1668. Les conclusions morales de cette fable sont que *On a souvent besoin d'un plus petit que soi* et *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage*. Explication de la morale : il ne faut pas mépriser les plus petits, ou les plus faibles; chacun a ses qualités et apporte quelque chose aux autres.

### Extrait de la fable

Un Rat sortit de terre assez à l'étourdie.      Le Roy des animaux en cette occasion.  
Montra ce qu'il estoit, & luy donna la vie.      Ce bienfait ne fut pas perdu.

### Traduction en français contemporain

Un Rat sortit de terre assez à l'étourdie.      Le Roi des animaux, en cette occasion,  
Montra ce qu'il était, et lui donna la vie.      Ce bienfait ne fut pas perdu.

### Commentaire

La langue française acquiert alors un statut officiel définitif, illustré par l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, qui impose le français comme langue du droit et de l'administration. Le droit doit être écrit en français et plus en latin. Dans le sud du royaume, cette mesure porte le coup de grâce à l'usage juridique et administratif de l'occitan, qui était déjà en recul depuis deux siècles.

### Orthographe / Phonétique

La deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle sera cependant marquée par une certaine renaissance de l'orthographe « moderniste » suivant le principe que l'usage détermine la règle. La rédaction d'un *Dictionnaire de l'Académie française* sera l'occasion de définir une orthographe lexicale qui tienne compte à la fois de l'usage, de l'étymologie et des contraintes phonétiques. Ainsi il n'y a pas de grands changements dans l'orthographe à cette époque-là.

Le principe **étymologique** règne.

«y» à la fin du nom s'écrivait comme “ i ” Par exemple: *luy – (lui); roy – (roi)*

“ S” s'écrivait comme “f” Par exemple: *affez, occasion*

L'amuïssement des consonnes finales depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, a fait sentir ses effets dans le domaine de la morphologie nominale comme dans celui de la morphologie verbale, où les consonnes finales sont majoritairement des consonnes désinentielles (exclusivement même depuis la généralisation de la désinence –e à la 1<sup>re</sup> personne du singulier). Ce processus phonétique a en effet engendré en moyen français de multiples hésitations sur la manière de transcrire les finales [e] homophones pour l'infinitif, le participe et certaines formes du présent, voire les finales [i], homophones pour l'infinitif, le participe et certains passés

## Particularités morphologiques

### Verbe

L'emploi du Passé simple.

Il s'employait parallèlement au Passé composé ; le choix de temps se précisait par le besoin d'exprimer l'attitude du passé au présent. La forme du Passé simple indiquait l'absence du lien entre le passé et le présent.

*Exemple:* Montra ce qu'il estoit, & luy donna la vie.

### Nom

Dans XVII-XVIII siècles les principaux indicateurs du nombre du nom sont les articles et les adjectifs pronominaux.

Par exemple: *des animaux*

## Particularités lexicologiques

Les grammairiens et les lettrés s'emploient à épurer le vocabulaire ce qui se produit dans la littérature. Ils font la chasse aux termes grossiers et crus, les néologismes sont découragés..

Un trait caractéristique du développement du vocabulaire des œuvres littéraires du XVIIe siècle, par rapport à la précédente, XVI c., est la réduction d'un grand nombre de mots. C'était lié non seulement avec l'influence du purisme, mais surtout avec le fait que beaucoup des mots introduit dans le vocabulaire de l'écriture et de la langue littéraire du XVI siècle, ne sont pas utilisés dans le discours parlé littéraire ou comme étranger au système lexical de la langue française, ou comme synonymes inutile et excessive et par conséquent ils disparaissaient.

## Exemple d'analyse de la fable

*Un Rat fortit de terre affez à l'étourdie.*

Un rat – subst. masc. Sing avec art. indéf. Origine obscure. Onomatopée *ratt-* commune pour les langues romanes et germaniques → FC **un rat**

fortit – verbe, 3 pers. sing ; passé simple du verbe sortir, intransitif, (latin *sortiri*: obtenir par le sort) → FC **sortit**

de – prép. du lat. de → FC **de**

terre- nom féminin sing. du latin *terra* → FC **terre**

assez – adverbe, du latin populaire *\*adsatis*, du latin classique *satis* : assez → FC **assez**

Étourdie – nom fém. sing, du lat. pop *exturditus*, verbe étourdire (XII<sup>e</sup> s) de *exturdire* → FC **étourdie**

*Le Roy des animaux en cette occasion.*

Le roy – nom masculin sing. Avec l'art. déf., du latin *rex, regis*, de *regere*, diriger → AF *rei* → FC **roi**

Des – art. contracté de + les (du démonstr latin (il)los) → FC **des**

animaux -, nom masculin pl, du latin *animal, -alis* : être vivant, de *anima* : souffle, principe vital → FC **animaux**

cette - adjectif démonstratif, (latin populaire *\*ecce+ istum, istam*, forme renforcée de *ist (cist)* → AF *cettui* → FC **cette**

occasion – nom fém. sing, du latin *occasio, -onis* : ce qui échoit, de *cadere* : tomber ou de *occidere* : advenir → FC **occasion**

### Activités d'entraînement

1. Commentez le temps dans «*Le Corbeau & Le Renard* » de Jean de la Fontaine:

D'un fourmage ot grant desirier  
Que il en puist sa part mengier.

2. Quel principe règne dans l'orthographe de la fable de La Fontaine «*Le Lion & le rat* » ? Soulignez les cas marquants et commentez-les.

Le Roy des animaux en cette occasion  
Montra ce qu'il estoit, & luy donna la vie

## **FRANÇAIS MODERNE (XVIII<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles)**

### **Voltaire «*Candide ou optimiste* »**

(publié Chez Lefèbvre, Libraire, 1829)

#### Extrait du roman

Il y avait en Westphalie, dans le château de monsieur le baron de Thunder-ten-tronckh, un jeune garçon à qui la nature avait donné les mœurs les plus douces. Sa

physionomie annonçait son âme. Il avait le jugement assez droit, avec l'esprit le plus simple ; c'est, je crois, pour cette raison qu'on le nommait Candide. Les anciens domestiques de la maison soupçonnaient qu'il était fils de la sœur de monsieur le baron et d'un bon et honnête gentilhomme du voisinage, que cette demoiselle ne voulut jamais épouser parce qu'il n'avait pu prouver que soixante et onze quartiers, et que le reste de son arbre généalogique avait été perdu par l'injure du temps.

### Commentaire

Dans cette oeuvre, le choix des noms des personnages donnent des renseignements précieux sur le caractère des personnages.

Candide : Ce mot vient du latin *candidus* qui signifie «blanc» ; il désignait dans l'Empire romain ceux qui convoitaient des hautes fonctions et qui revêtaient une robe blanche. A l'époque de Voltaire l'adjectif «candide» signifie «qui est franc, sincère et qui aime la vérité». Après avoir lu le conte trouvez le sens nouveau qu'a donné Voltaire à cet adjectif qui est aujourd'hui entré dans nos dictionnaires. Naïf, simple, crédule, naïf Nouveau sens à la fois positif : «œil neuf» mais aussi péjoratif.

Pangloss : Ce nom est formé de deux mots d'origine grecque : le préfixe *pan-* «tout» et le radical *gloss-* «langue». Pangloss est un personnage qui ne sait que proférer de beaux discours. Il parle beaucoup pour finalement ne rien dire d'intéressant.

### Phonétique / Orthographe

L'orthographe moderne est déjà fixée, y compris les traits diacritiques (accents grave, aigu et circonflexe, cédille : *château, généalogique, soupçonnaient*

Physionomie – mot d'origine grec, *ph* se lit [f], transcription étymologique depuis la Renaissance

L'imparfait s'écrit avec –ait (et pas –oit) : *annonçait*. C'est Voltaire qui l'introduit dans l'écriture.

### Particularités lexicologiques

Le vocabulaire utilisé vient généralement du registre soutenu : honnête gentilhomme, arbre généalogique, prouver ; il y a beaucoup de lexique abstrait : les mœurs, le jugement, son âme, l'esprit, raison, l'injure du temps

### Particularités morphologiques

Les temps grammaticaux de l'indicatif s'emploient dans leurs valeurs contemporaines : présent (pour indiquer le moment de la parole); *je crois* ; imparfait (dans la description au passé): *il y avait, on le nommait* ; passé simple (dans la narration au passé) : *ne voulut jamais*, le plus-que-parfait (antériorité au passé) *avait donné*, la forme passive : *avait été perdu, fut chassé d'icelui*

La concordance des temps au passé est également respectée :

*Les anciens domestiques de la maison soupçonnaient qu'il était fils de la sœur de monsieur le baron*

On trouve le superlatif : *l'esprit le plus simple*

### Ordre des mots

Correspond à la norme littéraire actuelle.

### Activités d'entraînement

1. *Trouvez dans l'extrait la forme qui ne correspond pas à sa forme contemporaine et donnez sa forme actuelle:*

Comment Candide fut élevé dans un beau château, et comment il fut chassé d'icelui.

2. *Trouvez l'explication des noms de Pococurante, Vanderdendur.*

## **FRANCAIS CONTEMPORAIN**

### **Renaud « Laisse béton », 1977**

#### Extrait de la chanson

T'as un blouson, mecton l'est pas bidon !

moi j'me les gèle sur mon scooter,

avec ça j's'rai un vrai rocker,

viens faire un tour dans la ruelle.

j'te montrerai mon Opinel,

et j'te chourav'rai ton blouson ! Moi j'y ai dit :

Laisse béton !

### Commentaire

C'est une chanson qui est basée sur l'utilisation du langage familier et de l'argot qui est une façon de contourner les tabous instaurés par la société. Le langage courant témoigne d'une certaine retenue à évoquer certaines réalités explicitement. L'argot permet alors de désigner ces réalités par un langage détourné, dénué des connotations immédiates liées aux mots du registre habituel. Cela explique que le lexique argotique est particulièrement riche dans certains domaines. Dans cette chanson c'est la violence et le crime.

### Phonétique / Orthographe

La prononciation, l'intonation sont différentes du français standard. P.ex., l'assourdissement et la prononciation soudée de *je parie* : [ʃ paʁ i], *j's'rai* : [ʃ sʁ ε]. La chute de *e caduc* est marquée dans l'orthographe par les apostrophes.

Il - l ne se prononce pas et s'écrit avec y ou, au contraire se prononce : [l] : Y m'a filé une beigne, l'est pas bidon.

T'as au lieu de tu as

### Particularités lexicologiques

#### Procédés formels de formation argotique :

verlanisation (changement de syllabes dans le mot) : *laisse béton* (de laisse tom-ber)

emprunts linguistiques : *chourav*, le fait de voler ; de tzigane

Resuffixation à la base du mot familier : *mecton* (mec + ton)

Troncation avec resuffixation : *craignos* (craign-ant + os)

Suffixation propre au langage familier : *peinard* (peine + °ard = (initialement) travailleur à la peine)

#### Procédés sémantiques :

Métaphore :

fondé sur la sonorité pareille : *elles (les bottes) me bottent* – elles me plaisent , à la *baston* – à coups de bâton ; Ça me les gèle – j'ai froid

Le lexique argotique dans la chanson (avec la signification en français standard):

vraiment (1 mot): (*carrément*), mon ami, mon gars (2 mots) : (*mon pote, mecton*),  
 arrête de te rendre intéressant: (*tu arrêtes ta frime*), donner une claque (5 mots) : (*filer  
 une baigne, une torgnole, une châtaigne, un marron, une mordale*), les bottes (1  
 mot): (*les groles*), nul, sans valeur (2 mots) : (*bidon, craignos*), la vantardise (1 mot):  
 (*la frime*) ; le pantalon (1 mot): (*le futsal*), être habillé (1 mot): être fringué

### Particularités morphologiques

L'utilisation du présent au lieu de l'impératif : *t'arrête te frime*

### Activités de révision :

Trouvez le nom et l'auteur du fragment et expliquez votre choix : « Cantilène de S<sup>te</sup>  
 Eulaie », « La vie de Saint Alexis », « Erec et Enide », Rabelais, Th. Viau, Renaud

<p>Tous nos arbres sont despouillez          Nos promenoirs sont tous mouillez</p>	<p>Tot est mudez, perdude at          sa color          ja mais n'iert tels com fut as          anceisors</p>
--	---

<p>Y m'a filé une châtaigne, je kui ai          filé mes grolles</p>	<p>comme faisait Timothe à ses disciples qui          avoient été instruitz soubz aultres musiciens</p>
--	---

<p>Voldrent la veintre li Deo inimi ;          Voldrent la faire diavle servir</p>	<p>Tant con durra crestiantiez;          De ce s'est Crestiens          vantez</p>
--	--

## ANNEXE

### Tableaux de conjugaison des verbes **avoir** en AF

Tableau 1 Conjugaison du verbe **avoir** en AF

#### Indicatif

Présent	Imparfait	Passé simple
ai    avons,	avais (avais)    avions	ai, avais (eue)    avions (eues)
as    avez	avais    aviez	as    avastes
at    ont	avait    avaient	eut, eurent    eurent (eurent)
<b>Futur</b>	<b>Futur dans le passé (Conditionnel présent)</b>	
aurai    aurons	aurais    aurions	
auras    aurez	aurais    auriez	
aurat    auront	aurait    auraient	

#### Subjonctif

Présent	Imparfait
aie    aions	aie (eue)    aions (eues)
aies    aiez	aies    aiesse
ait    aient	aient    aissent

#### Impératif

aie,    aions (-iens),    aiez

#### Formes non personnelles

Infinitif	Participe présent	Participe passé
avoir	ayant	eue (eut > eu, e)

## Table des matières

<b>Thème 1.</b> Proto-français. Serments de Strasbourg (842).....	4
Cantilène de Sainte Eulalie (880-881).....	9
<b>Thème 2.</b> Ancien français. Chanson de Roland (XI <sup>e</sup> s).....	11
Roman de la rose (XIII <sup>e</sup> s).....	14
<b>Thème 3.</b> Moyen français	
François Rabelais « Gargantua » (XVI <sup>e</sup> s).....	17
<b>Thème 4.</b> Français classique / moderne	
Jean de La Fontaine « Le lion et la souris ».....	20
Voltaire « Candide ».....	23
<b>Thème 5.</b> Français contemporain	
- Renaud « Laisse béton ».....	25
ANNEXE Tableaux de conjugaison du verbe <b>avoir</b> en AF .....	28

## Bibliographie

### Dictionnaires étymologiques

1. Dauzat, A. Dictionnaire étymologique de la langue française [texte] / A. Dauzat, 1938.
2. Dubois J., Mitterand H., Dauzat, A. Dictionnaire étymologique et historique du français. – Larousse, 1993. –822 p
3. Picoche J. Dictionnaire étymologique du français collection "Les usuels du Robert, nouvelle édition mise à jour et considérablement augmentée, mars 2008 - 779 p

### Ouvrages utiles

1. Скредина, Л.М. Хрестоматия по истории французского языка. / Л.М. Скредина. – М., 1981.